



Lévi-Strauss, ou l'aventure de l'esprit

Dresser le portrait de l'une des plus grandes figures intellectuelles du siècle passé est une gageure qui aurait pu dérouter n'importe quel biographe. Habitué du genre, pour avoir déjà consacré un ouvrage à Paul

Sartre, Denis Bertholet, enseignant à l'Institut européen, relève brillamment le défi avec ce portrait partagé entre respect et enthousiasme. Pas d'indiscrétions, peu d'anecdotes: relu par le principal intéressé – du haut de ses 95 ans –, l'ouvrage se concentre essentiellement sur la

genèse d'une pensée qui aura profondément marqué l'histoire des sciences humaines contemporaines. Anticonformiste et curieux de tout, Claude Lévi-Strauss ne trouve pourtant pas d'emblée sa voie. Loin s'en faut. Adolescent brillant, il est passionné autant par l'art que la philosophie ou la politique. Jeune militant socialiste, il participe aux récoltes de signatures en faveur de Sacco et Vanzetti en 1927, mais reste aveugle devant le péril nazi. C'est que les années 30 sont pour lui celles de la découverte. Du Brésil, des sociétés indiennes et du métier d'ethnologue. Dès ses premiers séjours sur le ter-

rain, Lévi-Strauss a en effet la certitude qu'il a trouvé son chemin. Même s'il lui faut encore du temps pour donner un sens et une véritable rigueur scientifique à ses travaux, une brèche capitale s'est ouverte. Elle ne cessera de s'élargir jusqu'à la création de la première chaire d'anthropologie sociale du Collège de France au début des années 60. Une date qui signe le triomphe définitif de ce penseur hors norme en qui Denis Bertholet se plaît à voir également «le plus parfait honnête homme». **V.M.**

«Claude Lévi-Strauss», Denis Bertholet, Plon, 461 p.

Dessiner les villes comme les jardins

Sous un titre un rien provocateur par les temps qui courent, le dernier ouvrage d'André Corboz, «Deux capitales françaises, Saint-Petersbourg et Washington», n'en rappelle pas moins que ces deux villes russe et américaine ont été conçues, dans un premier temps du moins, par des architectes français. En 1717, Jean-Baptiste Alexandre Le Blond réalise pour le tsar Pierre 1er le plan de la future cité du delta de la Neva. Un projet qui ne sera finalement pas concrétisé, peut-être à cause de son coût. En revanche, la proposition faite en 1791 par Pierre-Charles L'Enfant pour la ville des bords du Potomac sera en grande partie respectée lors de la réalisation. Les deux capitales ont en commun d'avoir été conçues ex nihilo. Elles ne constituent pas un développement d'une localité existante, mais sont en quelque sorte parachutées dans un territoire jusqu'alors inoculé. Dans les deux cas, les architectes se sont inspirés de la

morphologie des parcs et des jardins pour dessiner les rues et placer les monuments. Selon l'auteur, ils représentent même les plus anciens exemples dans lesquels les masses à bâtir sont inspirées des volumes végétaux. Né à Genève en 1928, André Corboz a occupé la fonction de secrétaire de l'Université de Genève. Il est devenu professeur honoris causa de cette même institution en 2003, après avoir enseigné à Genève, au Québec et à Zurich. **A.Vs**

«Deux capitales françaises, Saint-Petersbourg et Washington», André Corboz, in folio, 115 p.



Tolérance totale ou tolérance régulatrice?

Il y a ceux qui prônent une société dans laquelle la tolérance est un principe absolu. Dans un tel monde, l'Etat protège avant tout la liberté de la conscience et de l'expression. N'importe quelle opinion, qu'elle soit discriminatoire, raciste ou sexiste, a le droit d'être défendue. Et puis il y a ceux qui voient dans la tolérance un concept régulateur, qui reconnaît la pluralité

d'expression légitime, mais seulement dans un cadre défini. Celui-ci exclut l'intolérable, c'est-à-dire ce qui contredit justement le principe d'égalité et de diversité. L'ouvrage «Racisme, libéralisme et les limites du tolérable» approfondit ces thèmes à travers les textes des conférences données lors d'un colloque qui s'est tenu en novembre 2000, dans le cadre du Forum de l'Université de Genève. Sociologues, théologiens, juristes, philosophes, politologues exposent leurs

réflexions et interrogent le fondement même du libéralisme politique. Faut-il tout tolérer? Doit-on mettre sur le même plan l'intolérance religieuse, le racisme et la discrimination? Suffit-il de séparer sphère publique et sphère privée? Sur quoi fonder la définition et les critères de l'intolérable? **A.Vs**

«Racisme, libéralisme et les limites du tolérable», sous la direction de William Ossipow, François Dermange et Gaetan Clavien, Georg, 200 p.